

# CSW69, mars 2025 : Les 30 ans de la Conférence de l'ONU sur les femmes

Actualisé au 15 mars 2025

mercredi 16 octobre 2024, par [Yveline Nicolas](#)

**La 69ème session de la Commission sur le statut des femmes, du 10 au 21 mars 2025 à l'ONU marque les 30 ans de la Conférence internationale de 1995 ("Beijing +30"). Elle a présenté à l'ouverture une Déclaration politique, qui sera adoptée par les Etats en fin de session. Malgré la pression exercée par des Etats conservateurs, cette déclaration ne comporte aucun recul sur les droits des femmes.**

Sommaire de cet article

- [Documents issus de la CSW69 de 2025](#)
- [Présentation de la CSW 2025](#)
- [Le processus "Beijing +30"](#)
- [Ressources documentaires CSW69 et Beijing +30](#)
- [Forum des ONG pour la CSW 69](#)
- [Définition des thèmes des prochaines CSW après 2025](#)
- [Présentation générale de la Commission de l'ONU sur le statut des femmes](#)

## Documents issus de la CSW69 de 2025

- **Déclaration politique** à l'occasion du trentième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. [Lecture en ligne](#) ; [Télécharger \(10 p. en français\)](#) ; [English version](#)
- **Programme de travail pluriannuel** de la Commission de la condition de la femme (pour la période 2026-2029). [Télécharger \(en français\)](#)

## Présentation de la CSW 2025

La Commission sur le statut des femmes (CSW), commission du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) est le principal organe intergouvernemental mondial pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, créé en 1946.

La 69ème session de la Commission sur le statut des femmes se tient du 10 au 21 mars 2025 au siège de l'ONU à New York. De nombreux événements ont lieu également sur place ou en format numérique (les "side events" officiels dans l'enceinte de l'ONU et les "parallel events" d'organisations de la société civile).

La CSW de 2025 porte sur l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de la Conférence internationale de Beijing, dont ce sera le 30ème anniversaire. L'examen comprendra une *"évaluation des défis actuels qui affectent la mise en œuvre du programme d'action et la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, ainsi que sa contribution à la pleine réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030"*.

Le Bureau de la CSW69, qui représente les différentes régions du monde, est composé cette année de :

- Abdulaziz M. Alwasil (Arabie Saoudite), Président, Groupe Asie et Etats du Pacifique
- Maritza Chan Valverde (Costa Rica), Vice-présidente, Groupe des Etats d'Amérique Latine et Caribbean

- Dúnia Eloisa Pires do Canto (Cap Vert), Vice-présidente Groupe des Etats Africains
- Robin Maria de Vogel (Pays-Bas), Vice-présidente désignée, Europe de l'Ouest et autres Etats
- Nataliia Mudrenko (Ukraine), Vice-présidente, Groupe des Etats d'Europe orientale

**La journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2025** a pour thème officiel "Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation". L'ONU a défini trois axes déclinant ce mode d'ordre :

- Faire avancer les droits des femmes et des filles : lutter sans relâche pour l'ensemble des droits humains des femmes et des filles, en agissant contre toutes les formes de violence, de discrimination et d'exploitation.
- Promouvoir l'égalité des sexes : éliminer les obstacles systémiques, démanteler le patriarcat, défier les inégalités bien ancrées et élever la voix des femmes et des filles marginalisées, ainsi que celle des jeunes, pour garantir leur inclusion et leur autonomisation.
- Favoriser l'autonomisation : redéfinir les structures de pouvoir en assurant un accès inclusif à l'éducation, à l'emploi, aux fonctions de direction et aux espaces décisionnels. Prioriser les possibilités offertes aux jeunes femmes et aux filles de diriger et d'innover. [Informations ONU Femmes](#).

### **Le processus "Beijing +30"**

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Pékin du 4 au 15 septembre 1995, avait adopté une déclaration et un programme d'action en douze objectifs stratégiques (appelés « sujets de préoccupation essentiels »), que les 189 Etats signataires se sont engagés à traduire dans des politiques nationales. Il s'agit d'un texte essentiel, qui sert toujours à orienter les politiques et les initiatives par une prise en compte de la participation et de l'autonomisation des femmes et l'intégration transversale du genre dans toutes les politiques et les programmes. Sa mise en oeuvre se poursuit depuis 30 ans, avec des rapports tous les cinq ans et des dates anniversaires où sont fait des bilans nationaux, sous-régionaux et mondiaux ainsi que de nouvelles recommandations, alignées sur les autres agendas, comme les Objectifs de développement durable.

Les Etats signataires du Programme d'action de la Conférence internationale sur les femmes de 1995, ont produit des rapports nationaux avant le 1er juin 2024, sur « les tendances, les réalisations et les lacunes et défis restants, ainsi que les plans futurs pour accélérer la mise en oeuvre au niveau national ». Les commissions régionales de l'ONU consolideront ces rapports nationaux pour en rapports de synthèse régionaux d'ici la CSW de 2025.

Tous ces rapports, ainsi que le bilan des conclusions de la 23 session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies (Beijing + 5 en 2000), alimenteront le rapport de synthèse mondial qu'ONU Femmes soumettra à la soixante-neuvième session de la Commission sur le statut des femmes de mars 2025.

Des organisations de la société civile ont également produit des "rapports parallèles" Beijing +30, dont certains sont [indexés ici](#).

**Les 12 domaines du Programme d'action de Beijing ont été regroupés en six thématiques**, en alignement avec le Programme des Objectifs de développement durable :

- A. Personnes : éradication de la pauvreté, protection sociale et services sociaux.
- B. Dignité : liberté de violence, de stigmatisation et de stéréotypes.
- C. Prospérité : développement inclusif, prospérité partagée et travail décent.
- D. Partenariat : responsabilité, participation et institutions sensibles au genre.
- E. Paix : sociétés pacifiques et inclusives.
- F. Planète : conservation de l'environnement, action climatique et renforcement de la résilience

## Ressources documentaires CSW69 et Beijing +30

### CSW 69

- [Site web CSW69 \(en anglais\)](#)
- [Télécharger l'ordre du jour indicatif CSW69 ; Actualisations en ligne](#)
- [Suivre les débats en ligne sur la TV de l'ONU](#)
- [Modalités de participations des ONG accréditées](#)
- Etats membres de la Commission sur le statut des femmes en 2025. [Télécharger la liste](#)
- [Documents de préparation et d'analyse pour la CSW 69](#)
- Rapport de l'ONU "Review and appraisal of the implementation of the Beijing Declaration and Platform for Action and the outcomes of the twenty-third special session of the General Assembly, Report of the Secretary-General", 27 décembre 2024. [Télécharger \(en anglais, 115 p.\)](#)
- Rapport d'ONU Femmes *Le point sur les droits des femmes 30 ans après Beijing*, mars 2025. [Télécharger](#)
- Rapport de l'ONU "Propositions sur les thèmes prioritaires de la Commission et les thèmes de ses évaluations pour 2026 et au-delà". [Résumé](#) ; [Télécharger le rapport \(en anglais\)](#) ; [Article d'explications et chiffres \(en français\)](#)

### Processus Beijing +30

- [Note d'orientation concernant les examens approfondis Beijing +30 au niveau national](#)
- [Programme d'action de la Conférence de Beijing 1995, les 12 objectifs](#)
- [Déclaration de la Conférence internationale sur les femmes, 1995](#)
- [Téléchargement de la Déclaration et programme d'action de la Conférence de Beijing 1995 \(319 p.\)](#)
- [Rapports nationaux pour Beijing +30 \(par ordre alphabétique des Etats\)](#)
- [Rapport de la France pour Beijing +3](#)
- Processus Beijing +30 et rapports par sous-régions de l'ONU : [Afrique](#) ; [Europe](#) ; [Amérique Latine et Caraïbes](#) ; [Asie et Pacifique](#) ; [Asie de l'Ouest](#)
- Rapport Examen régional des progrès accomplis : synthèse au niveau régional, Commission économique pour l'Europe. [Télécharger \(en français\)](#)
- [Forum Génération Egalité \(processus "Beijing +25"\)](#)
- [Bilan 2024 Egalité de genre et Objectifs de développement durable \(site ONU, en anglais\)](#) ; Télécharger le document de synthèse (en français)-> [https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-12/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2024-fr\\_0.pdf](https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-12/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2024-fr_0.pdf)

## Forum des ONG pour la CSW 69

Le réseau de la société civile NGO CSW organise chaque année un Forum des organisations de la société civile, avec des "événements parallèles", un lieu d'exposition, des manifestations. En 2025, les événements parallèles des organisations de la société civile auront lieu à la fois sur place à New York et par webinaires, avec inscription sur une plateforme numérique. La date limite pour déposer des événements était le 2 décembre 2024. Le NGO CSW organise également des sessions de préparation pour les organisations de femmes et féministes, effectue un plaidoyer et diffuse des positions auprès de l'ONU.

- <https://ngocsw.org/>
- [Assister aux conférences-débat du Forum NGO CSW en format numérique](#)
- "Beijing +30 Parallel Report Submission by the NGO CSW/NY to UN Women on the occasion of the 69th Commission on the Status of Women (CSW69)". [Télécharger \(en anglais, 12 p.\)](#).

**Féministes pour des Alternatives Climat Environnement** : Invitation au parallel event webinaire le [19 mars sur les enjeux "Les femmes, le climat et l'environnement, quel bilan en Afrique et en Europe ? Comment concrétiser enfin les engagements ?"](#) »

## Définition des thèmes des prochaines CSW après 2025

Des thèmes de travail de la CSW sont adoptés périodiquement sur une base pluri-annuelle. En juillet 2020 une résolution avait défini le programme de travail de la CSW pour la période 2020-2024. (Cf. ci-dessous). En 2025, va être discuté une programmation pour les années à venir. Les propositions sont les suivantes :

- 2026 : « Transformer les systèmes de soins à autrui : vers la réalisation du développement durable, de l'égalité des genres et de l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles et l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030 ».
- 2027 : « L'égalité des genres, l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles et leurs droits humains dans l'ensemble des objectifs de développement durable : évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 »
- 2028 : « Promouvoir l'égalité des genres, le rôle moteur des femmes et leur autonomisation dans les situations d'urgence humanitaire : un appel à l'action mondiale ».
- 2029 : « Renforcer l'accès des femmes à la justice et éliminer les lois discriminatoires ».

## Présentation générale de la Commission de l'ONU sur le statut des femmes

Créée par la résolution 11(II) du Conseil des Nations unies du 21 juin 1946, la "Commission on the Status of Women" (CSW) (improprement traduit en français il y a plus de 50 ans par : "Commission de la condition de la femme") est le principal organe intergouvernemental mondial pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La [CSW](#) est une commission du [Conseil économique et social des Nations unies \(ECOSOC\)](#).

La CSW est composée de 45 membres élus pour une période de quatre ans par l'ECOSOC : 13 membres originaires d'États africains, 11 membres d'États de la région Asie-Pacifique, 9 membres d'États d'Amérique latine et des Caraïbes, 8 membres originaires d'États d'Europe occidentale et autres États, 4 membres originaires d'États d'Europe orientale. [Membres de la CSW en 2024](#)

La CSW se réunit tous les ans au siège de l'ONU à New York, durant deux semaines au mois de mars. En 2020, la soixante-quatrième session de la CSW a été annulée en raison de l'épidémie coronavirus. [Une session restreinte a eu lieu le 9 mars pour adopter la Déclaration politique pour les 25 ans de la Conférence mondiale de Pékin sur les femmes](#). En 2021 et 2022, la CSW continue à se tenir en format restreint et partiellement numérique.

Les représentant-es des États membres des Nations unies, des organisations de la société civile et d'organisations des Nations unies "évaluent les progrès réalisés et les écarts à combler dans la mise en œuvre de la [Déclaration](#) et du [Programme d'action de Pékin de 1995](#) ainsi que les nouveaux enjeux qui touchent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les États membres conviennent des mesures à adopter pour accélérer les progrès et promouvoir la pleine jouissance par les femmes de leurs droits politiques, économiques et sociaux. Les conclusions et les recommandations de chaque session sont transmises à l'ECOSOC afin qu'il en assure le suivi".

- [Les recommandations et textes adoptés par la CSW depuis 1996](#)
- [Publication rassemblant les travaux de la CSW 1996 - 2009 \(en anglais uniquement, 220 p.\)](#)
- Publication "A short history of the Commission on the Status of Women", ONU Femmes, 2019. [Télécharger \(en anglais\)](#)

## Thèmes de la CSW pour la période 2020-2024

En juillet 2020 avait été adoptée une résolution sur le programme de travail de la CSW pour la période 2020-2024.

- [Télécharger le programme 2020-2024 \(en français\)](#)

Le programme de travail pluriannuel de la CSW pour les soixante-cinquième, soixante-sixième, soixante-

septième et soixante-huitième sessions :

- a) Soixante-cinquième session (2021) : i) Thème prioritaire : participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique et élimination de la violence, en vue d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ; ii) Thème de l'évaluation : autonomisation des femmes et lien avec le développement durable ([conclusions concertées de la soixantième session](#)) ;
- b) Soixante-sixième session (2022) : i) Thème prioritaire : réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes dans les domaines des changements climatiques et de la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe ; ii) Thème de l'évaluation : autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution ([conclusions concertées de la soixante et unième session](#))
- c) Soixante-septième session (2023) : i) Thème prioritaire : innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ; ii) Thème de l'évaluation : problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ([conclusions concertées de la soixante-deuxième session](#))
- d) Soixante-huitième session (2024) : i) Thème prioritaire : accélération de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles par la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions et un financement tenant compte des questions de genre ; ii) Thème de l'évaluation : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation des femmes et des filles ([conclusions concertées de la soixante-troisième session](#)).

